

Comprendre la violence conjugale au féminin sous l'angle des théories implicites

João Da Silva Guerreiro, Andréanne Lapierre, Mario Trépanier et Daniel Blanchette

La violence conjugale (VC) est une problématique répandue qui engendre d'importants coûts sociaux (Zhang *et al.*, 2012). Elle a fait l'objet de nombreuses études, qui ont notamment documenté sa prévalence (30 % à vie, Devries *et al.*, 2013), ses conséquences sur les victimes (Santé Canada, 2016), les facteurs de risque et de protection (Capaldi *et al.*, 2007; Kropp et Hart, 2015), les outils de détection ainsi que les programmes de prévention et d'intervention disponibles (Sprague *et al.*, 2016; Sprague *et al.*, 2018; Stover *et al.*, 2009). La recherche en VC a largement porté jusqu'à présent sur les expériences de violence subies par les femmes et les motivations des hommes auteurs pour ce faire. C'est le constat que fait Cho (2012), dans une étude qui révélait cependant le peu de différences entre les impacts de la violence subie selon le genre. Au Canada, la plus récente Enquête sociale générale sur la victimisation (ESG) estimait que 418 000 hommes ont subi des agressions criminelles en contexte conjugal entre 2009 et 2014. On estime également que 24 % d'entre eux ont subi des blessures corporelles et que 9 % des victimes masculines présentaient au moins 3 des effets à long terme associés au trouble de stress post-traumatique (TSPT) (Statistique Canada, 2015). La violence conjugale au féminin est donc un phénomène dont la prévalence ne peut être ignorée autant par les chercheurs que les cliniciens.

Les motivations à utiliser la violence dans les relations intimes ont été documentées chez les hommes et les femmes auteurs, montrant des similitudes dans leur fonctionnement (Cho, 2012; Capaldi *et al.*, 2009; Langhinrichsen-Rohling *et al.*, 2012). Ces motivations peuvent, par exemple, être de se venger, de contrôler son partenaire, ou de se défendre (Bair-Merritt *et al.*, 2010). Les mécanismes cognitifs internes qui sous-tendent ces motivations et leur permettent d'être maintenues intérieurement constituent des théories implicites (Gilchrist, 2009). Les théories implicites consistent en des convictions fondamentales construites par les individus pour s'expliquer leurs fantasmes et leurs comportements, incluant les actes de violence. Elles comprennent les distorsions cognitives et les biais cognitifs, et s'organisent en un système de croyances à propos de soi, des autres ainsi que du monde, système qui a été développé au fil des expériences sociales et interpersonnelles (Pornari *et al.*, 2013).

Ward (2000) est l'un des premiers chercheurs à avoir proposé la notion des *théories implicites* pour expliquer l'utilisation de la violence en menant des études auprès d'hommes auteurs d'agressions sexuelles. Ses recherches soutiennent que les auteurs d'agressions sexuelles développent des schèmes cognitifs durant l'enfance qui leur permettent d'interpréter et de prédire leurs comportements et ceux des autres, et qui pourront soutenir leur passage à l'acte une fois adulte (p. ex. : les femmes méritent d'être abusées). Les théories implicites ont ensuite fait l'objet d'études dans différents contextes de violence (Robitaille, 2011), notamment celui de la violence conjugale (Gilchrist, 2009).

L'instrument de jugement clinique structuré *Spousal Assault Risk Assessment Guide* (SARA; Kropp et Hart, 2015), développé il y a plus de 15 ans, désigne dans sa version la plus récente les théories implicites comme un facteur de risque de VC présent chez les hommes et les femmes auteurs de violences conjugales. Les chercheurs et auteurs de cet instrument définissent les théories implicites en tant que distorsions cognitives qui prennent le plus souvent la forme du déni de la VC, d'une déresponsabilisation devant les actes posés, d'attitudes qui soutiennent l'utilisation de la violence ou d'une difficulté à se voir agir en tant qu'auteur de VC. Le peu d'études qui s'est penché sur les théories implicites régissant le fonctionnement psychologique concerne surtout les hommes auteurs de VC (Pornari *et al.*, 2013). Différentes théories ont été identifiées : « la violence est acceptable »; « la vengeance »; le « besoin de contrôle »; la nécessité d'être un « vrai homme »; « les femmes sont des objets »; « les pulsions sexuelles des hommes sont incontrôlables »; « les femmes sont provocantes », le « rejet/l'abandon »; « les femmes sont soutenantes », différentes « attributions à des causes externes » et une banalisation du type de préjudice subi (Neal et Edwards, 2015; Weldon et Gilchrist, 2012).

Les théories qui ont été identifiées dans la littérature sont le plus souvent présentées de manière descriptive sans être regroupées en un modèle intégratif (p. ex. : Bair-Merritt *et al.*, 2010; Swan *et al.*, 2008). Plusieurs auteurs, comme Henning *et al.* (2005) ou Gilchrist (2009) ont cependant proposé de catégoriser les théories répertoriées en fonction de l'objet ciblé, c'est-à-dire la personne auteure de violence ou la victime. Une personne auteure de VC pourrait entretenir principalement des théories implicites la concernant (« je l'ai fait pour me défendre »), des théories implicites concernant la personne victime (p. ex. : « les femmes ne valent rien ») ou les deux. Dempsey et Day (2011) sont les seuls qui ont proposé un modèle en trois catégories pour élargir la compréhension des processus cognitifs impliqués dans la représentation de la violence. En plus de la personne utilisant la violence et de celle qui la subit, ils ont également considéré la relation de l'agression au monde. Ce cadre d'analyse permet d'avoir un portrait mieux intégré à la réalité puisqu'il considère non seulement la relation à l'objet, mais aussi à l'espace au sein duquel la personne agit.

Même si cette catégorisation a été employée pour décrire le fonctionnement cognitif de femmes et d'hommes auteurs, les théories implicites qui s'inscrivent dans ce modèle ne seraient pas utilisées de manière semblable par les hommes et les femmes pour expliquer leur utilisation de la violence. Les premières recherches menées au sujet des théories implicites de la violence au féminin ont montré que les modèles masculins de compréhension de la violence ne pouvaient s'appliquer aux femmes auteures d'agressions sexuelles (Gannon *et al.*, 2012). Un constat semblable a été fait dans le domaine de la VC par Pornari *et al.* (2013) qui ont systématiquement recensé les études qui avaient examiné les théories implicites des femmes et des hommes auteurs de VC. Leurs résultats ont montré que, même si des théories semblables ont été retrouvées dans des échantillons d'hommes et de femmes, comme éprouver un sentiment de supériorité face à leur victime (*general entitlement*), avoir l'impression que l'autre est dangereux ou que la violence est un moyen légitime de parvenir à ses fins, certaines théories semblent spécifiquement liées au genre quant à leur occurrence ou à leur fréquence. Par exemple, seuls les hommes utilisaient la VC en l'expliquant par une position supérieure à l'autre sexe. L'une des études recensées par Pornari *et al.* (2013) a montré que les hommes reconnus coupables de VC utilisent le déni alors que les femmes se tournent plus sur l'autodéfense afin de se justifier. Autant les hommes que les femmes rapportaient de la minimisation et de la désirabilité sociale (Henning *et al.*, 2005). Ainsi, alors que les mêmes théories implicites semblent être retrouvées chez les hommes et les femmes auteurs de VC, des différences quant à la fréquence entre les hommes et les femmes ont été observées dans les études.

Les études précédentes sur les justifications données par les hommes et les femmes pour leur recours à la violence se sont rarement intéressées à la place que ces justifications occupent dans le monde interne des individus. Les études révisées par Pornari *et al.* (2013), par exemple, ont une visée principalement descriptive, limitant ainsi la compréhension du fonctionnement intrapsychique des personnes auteures de VC que le concept des *théories implicites* ouvre aux chercheurs et aux cliniciens. L'exploration du contexte dans lequel la théorie implicite « je l'ai fait pour me défendre » se manifeste peut selon nous nourrir, par exemple, une réflexion plus approfondie sur la coexistence d'un double rôle de *victime et d'agresseur*, comme c'est très souvent le cas dans la VC bidirectionnelle (Langhinrichsen-Rohling, 2012). La présente étude exploratoire propose en ce sens d'approfondir la compréhension de la violence conjugale au féminin sous l'angle des théories implicites entretenues par les femmes auteures de VC.

Objectifs

Cette étude exploratoire a pour objectif d'identifier les théories implicites présentes dans un échantillon de femmes auteures de VC et de les comparer avec celles recensées jusqu'à présent dans la littérature. Elle vise aussi à amorcer une discussion sur la place des théories implicites sur le plan intrapsychique des femmes auteures de VC dans le but de fournir des éléments de réflexion quant aux implications de ces biais cognitifs dans l'utilisation de la VC par les femmes. Des pistes d'intervention pour soutenir les femmes dans leur démarche d'aide seront également explorées.

Méthode

Échantillon

Afin de constituer un échantillon pour cette étude exploratoire, 17 femmes volontaires ($M = 40,2$ ans; $É.-T. = 13,3$ ans) ont été recrutées à l'aide d'un partenariat établi avec les intervenants et les intervenantes de deux organismes communautaires situés en Montérégie et dans la région de la Lanaudière (certificat d'approbation éthique n° CER-17-240-07.14). Ces deux organismes offrent des services d'aide et de référence aux femmes auteures de violence conjugale et familiale, et collaborent depuis 2017 dans le cadre d'un projet plus large portant sur les facteurs de risque et les trajectoires de recherche d'aide chez cette même clientèle. Toutes les femmes étaient francophones et d'origine caucasienne. La plupart avaient des enfants (95 %) et 25 % d'entre elles avaient été judiciarisées pour les événements de VC dans lesquelles elles avaient été impliquées. En moyenne, elles consultaient les organismes communautaires où elles recevaient des services depuis 4 mois.

Procédure

Au moment du premier entretien suivant leur demande de services, les femmes qui avaient utilisé la VC dans leur relation amoureuse étaient approchées afin de leur présenter l'étude. Si elles souhaitaient y participer et qu'elles satisfaisaient aux critères d'inclusion de l'étude (être âgée de 18 ans ou plus, ne pas se trouver en situation de crise, ne pas se trouver à risque suicidaire ou de commettre un homicide), leurs coordonnées étaient transmises à l'équipe de recherche après qu'elles eurent donné

leur consentement pour ce faire. Ensuite, le chercheur principal de l'étude convenait d'un moment pour réaliser l'entrevue de recherche. Avant de la réaliser, les implications éthiques étaient présentées aux participantes et leur consentement éclairé était de nouveau obtenu.

Des entretiens semi-dirigés d'une durée moyenne de 180 minutes ont été réalisés par le chercheur principal, ainsi que par des assistantes de recherche. Le guide d'entrevue a été adapté du *Spousal Assault Risk Assessment Guide* (SARA-V3, Kropp et Hart, 2015). On y aborde les facteurs de risque liés à la nature de la VC incluant le type de violence utilisée et la dynamique de violence dans le couple (p. ex. : violence bidirectionnelle, escalade de violence, etc.); les facteurs de risque propres aux auteures de VC (p. ex. : présence de distorsions cognitives liées à la VC, expériences de traumatismes ou victimisation en enfance); les facteurs liés à la vulnérabilité de la victime (problèmes de santé mentale, et attitudes et comportements favorisant l'utilisation de la VC). Une partie de l'entrevue avait aussi été développée par l'équipe de recherche afin d'explorer les trajectoires de recherche d'aide de ces femmes auteures (facteurs facilitant la recherche d'aide et lui faisant obstacle) à partir du protocole d'entrevue développé par Turcotte *et al.* (2002). Bien que l'ensemble des verbatim ait été analysé en regard des objectifs de recherche, les réponses des participantes à trois questions concernant spécifiquement les distorsions cognitives liées à l'usage de la VC ont fait l'objet d'une attention particulière :

1. Avec du recul, comment voyez-vous les actes de violence que vous avez commis envers votre partenaire?
2. Comment justifiez-vous les actes que vous avez commis envers votre partenaire?
3. Considérez-vous être responsable de vos actes de violence?

Le recrutement des participantes s'est poursuivi jusqu'à ce que la saturation empirique ait été atteinte pour les objectifs de recherche du projet plus large où s'inscrit la présente étude.

Analyses

Les entrevues ont été anonymisées et transcrites par deux auxiliaires de recherche. Une analyse de contenu thématique a ensuite été réalisée par une troisième auxiliaire à l'aide du logiciel d'organisation d'idées *MindNode* (Müller-Simhofer, 2020) pour chacune des transcriptions. La codification réalisée a été contre-vérifiée par le chercheur principal de l'étude, et les divergences d'opinions ont été discutées et résolues par la suite.

Résultats

Les données ont été utilisées pour mettre en lumière les théories implicites qui semblent être impliquées dans la compréhension que les participantes ont de leurs expériences de VC. Dans le cadre de la présente recherche, les théories implicites concernaient, d'une part, le soi et, d'autre part, l'autre et la relation au monde. Un résumé comparatif des théories implicites répertoriées dans la présente étude et de celles recensées dans la recherche systématique de théories implicites menée par Pornari *et al.* (2013) est présenté dans le Tableau 1.

Théories implicites concernant le soi

Dans l'échantillon des femmes ayant participé à l'étude, des théories implicites concernant le soi ont été observées alors qu'elles rapportaient les événements de VC qu'elles avaient vécus à la fois en tant qu'auteurs et victimes, la violence conjugale bidirectionnelle étant relevée dans plus du deux tiers des personnes interviewées.

Minimisation et normalisation de la violence

Les femmes rencontrées semblent minimiser, voire normaliser le recours à la violence. Par exemple, alors que la participante 7 a affirmé au cours de l'entrevue avoir déjà poussé, étranglé et frappé son partenaire, elle rapporte un peu plus tard : « J'ai déjà insulté mon partenaire, crier après mon partenaire ça reste quand même une forme de violence, quand même assez poignante la violence verbale, ça, j'en ai faite parce que les autres moyens de violence c'est pas dans moi. » Dans cet extrait, la participante ne semble s'approprier subjectivement qu'en partie la violence qu'elle aurait exercée à l'endroit de son conjoint, car même les « moyens de violence » qui sont avoués dans ce passage, perçus probablement comme étant plus bénins, le sont en minimisant leur impact. Ajoutons que chez quelques personnes interviewées, la présence d'un déni par rapport à leur propre violence a été détectée. La participante 3, par exemple, mentionne que le fait d'avoir été exposée à de la violence conjugale chez ses parents l'empêcherait de s'en servir pour résoudre des conflits dans ses relations amoureuses : « Vu que j'ai vécu beaucoup de violence, je suis pas du genre à essayer de le faire dans mes relations amoureuses. » D'autres passages de son entretien montrent qu'elle utilise pourtant la violence dans ses relations amoureuses :

Je l'avais averti à plusieurs reprises d'arrêter son vacarme pis ehh t'sais d'arrêter tout simplement ou de s'en aller, pis y'a décidé de continuer, pis y'allait réveiller mes enfants, pis je l'ai pris à la gorge pour qui arrête, pour le saisir, mais mon intention n'était pas de lui faire mal au moment où je l'ai fait, mais je l'ai fait pareil, mais mon intention n'était pas d'y faire mal, mais d'arrêter son comportement tout simplement.

Ce second extrait, qui suit le précédent dans le fil temporel de l'entrevue, soutient une forme de déni de la violence chez cette participante, probablement parce que le lien entre cet aspect de son propre fonctionnement et celui de ses parents lui est difficile à tolérer psychologiquement, conséquence des vicissitudes de son expérience de victimisation. D'ailleurs, la grande majorité des participantes ont été exposées à de la violence durant l'enfance, soit pour en avoir subi durant l'enfance, soit pour en avoir observé chez leurs parents ou leurs substituts.

À la théorie implicite qui vient d'être illustrée s'associe une autre qu'on nommerait **transmission intergénérationnelle de la violence**. Cette dernière a été identifiée chez plusieurs femmes ayant vécu des situations de violence durant l'enfance et permet de projeter sur les figures parentales ou leurs substituts l'origine de leurs problèmes de violence.

La participante 6 décrit la manière dont la violence subie durant son jeune âge aurait renforcé un sentiment de désespoir (« désaide ») dans la traduction d'*Hilffösigkeit* proposée par Jean Laplanche (1992) et serait aujourd'hui à l'origine de ses comportements de violence :

J'ai été en conflit la plupart du temps avec ma mère [...] j'ai vécu certains abus, j'ai vécu certains traumatismes à cause d'elle, à cause d'elle, je dis à cause d'elle parce que j'étais un enfant donc je subissais et je ne choisissais pas, faque ça c'est une relation quand même difficile, y'a beaucoup de choses du passé qui revient souvent sur la glace, ça c'est justement ce qui fait en sorte que je peux être violente dans mes mots, pas dans le sens je vais te faire du mal, mais que je peux être très très très blessante.

Dans l'incapacité à se venir elle-même en aide pendant son enfance, le recours à la violence verbale aujourd'hui semble être pour cette participante un mode de reprise de pouvoir face à l'impuissance originare.

La folie en moi. Pour une grande proportion de femmes rencontrées, les pulsions violentes semblent ne pas pouvoir s'expliquer.

Je le savais que j'avais cette rage-là et cette impulsivité-là qui faisaient en sorte que j'étais violente. [...] T'sais comme je voulais... je le savais que j'avais quelque chose qui n'était pas correct. [...] t'sais il aurait pu appeler la police et dire : « C'est une criss de folle et elle me frappe. » Et j'aurais pu avoir des problèmes judiciaires. (participante 17)

Dans l'extrait précédent, la participante 17 décrit « l'état de folie » où elle se trouvait à l'occasion et qu'elle décrit comme étant une forme de vulnérabilité dans ses relations, un aspect égodystone de son fonctionnement qui ne correspondait pas à son fonctionnement habituel. Un autre aspect qui semble caractériser cette forme de dysfonctionnement pulsionnel est le fait que les participantes qui l'ont rapporté n'auraient que peu de pouvoir sur la situation :

Il faut que je fasse quelque chose pour m'aider, j'ai trop de violence accumulée en dedans de moi que je suis pas capable de me libérer pis faut que ça sorte là pis ici je peux le dire, je peux le nommer pis je peux me défouler pis ça c'est super important [...] Ben parce que c'est la violence en dedans de moi que j'essaie de gérer justement pis ici [organisme communautaire] ils le savent que j'ai besoin de sortir des vidanges pis que j'ai besoin de toujours me contrôler soit devant les situations de violences [...] pis c'est toutes des situations qui me mettaient face à moi-même à gérer mes démons, pis c'tait dur [...] pis apprendre à gérer ça, à mettre un peu de lâcher prise dans tout ce que je fais pis aussi d'être capable de sortir mon méchant. (participante 6)

Pour ces femmes, une violence se serait logée en elles et son irréprésentabilité les amène à éprouver un sentiment d'incompréhension devant leurs propres comportements, ne pouvant reconnaître la source de leur provenance. Devant l'intégration de « quelque chose ne va pas en moi », comme d'un aveu d'impuissance, ces femmes se placeraient dans une répétition de l'identique, laissant peu de place à un cheminement élaboratif. Pourtant, dans cet extrait du témoignage de la participante 6, on constate également la fonction d'un moi-auxiliaire que l'équipe d'intervenants semble déjà exercer chez elle : l'espace de parole qui lui est proposé semble jouer déjà une fonction contenante (Ciccone, 2001), malgré qu'elle soit encore au début de son cheminement au sein de l'organisme communautaire auquel elle a fait appel.

Incontrôlabilité des pulsions

Les femmes rencontrées ont fait état de l'impossibilité pour elles de comprendre certains aspects de leur vie pulsionnelle, mais aussi de la difficulté qu'elles éprouvaient à composer avec elle :

Je vois ça comme... comme une impulsivité que je ne savais vraiment pas comment bien gérer. Un manque de communication. Hum... je vois ça comme que c'était pas correct de faire ça de ma part, pas du tout. Parce que c'était une escalade. [...] les émotions qui ont fait en sorte que c'était trop fort, mais tsé encore là c'est toutes des choses que moi faut que j'apprenne à canaliser autrement. Donc non, je ne vois pas ça comme... je ne peux pas mettre ça sur la faute de personne ou quiconque à part moi. (participante 4)

L'extrait précédent témoigne d'un désir de prendre les rênes de ces pulsions difficilement contenues, dont l'intensité est montrée à différentes reprises au cours de l'entretien. Selon cette participante, ce travail d'autorégulation émotionnelle peine à être fait si seulement médié par la parole, par la communication avec son conjoint. Cet extrait semble indiquer que le locus de contrôle de sa violence semble être plutôt interne, ce qui n'est pas tout à fait le cas dans cet extrait de l'entrevue avec la participante 7 :

Ehhh, j'ai besoin d'apprendre à mieux communiquer, de mieux gérer mes émotions parce que quand j'ai une émotion elle est toujours intense [...] pis apprendre à gérer ça, à mettre un peu de lâcher prise dans tout ce que je fais pis aussi d'être capable de sortir mon méchant sans devoir pogner quelqu'un sur mon passage [...] coudonc y'a tu quelqu'un qui prend soin de moi? Faque tu es plus à vif pis un moment donné tu as besoin de faire comme là là faut je prenne soin de moi, faut que je fasse le vide dans tout ce qui s'est ramassé là parce que un moment donné je sens que je vais péter et je sens qui faut que je fasse de quoi.

La participante 7 exprime une motivation pour tenter de ne pas passer de la position de victime à celle d'agresseur et avance comme piste de solution la capacité à se recentrer sur elle, sur son vécu et à être capable d'apprendre à partir de l'expérience. Pourtant, la participante semble confier à l'autre la fonction de pare-excitation qu'elle ne serait pas en mesure d'assurer de manière autonome.

Être une bonne personne

Plusieurs extraits soutiennent une nécessité pour ces femmes auteures de VC de préserver leur idéal du moi. Devant l'impossibilité de tolérer en elles cette partie négative, elles projettent sur l'autre leur pulsion agressive :

Je pense que c'est la relation qui me rend comme ça parce que j'étais pas comme ça avant, ça change une personne, je te dis ça change vraiment une personne de vivre une situation comme ça [avec un conjoint violent]. C'est pour ça aussi que je suis ici en thérapie de colère parce qu'avant jamais j'aurais frappé quelqu'un, où j'aurais, comme maintenant, tu me dis quelque chose de travers, je risque de t'envoyer chier tsé c'est ehhh, j'ai jamais été comme ça, j'ai toujours été gentille avec tout le monde, super de bonne humeur tout le temps ehhh, j'aime tout le monde pis ehhh là c'est pu ça là, hum, ça change, mettons beaucoup une personne. (participante 11)

Il arrive également qu'une forme de dénégation soit perceptible dans le discours :

Quant il m'a amenée en Cour pendant trois ans, j'ai planifié de peut-être y faire péter les jambes ou de faire briser sa voiture pis tout ça, pis c'est arrivé pour arriver, pis j'ai fait, regarde, je suis pas quelqu'un de vengeance, la vie va s'occuper de toi pis j'ai laissé tomber. Ça arrive souvent que je vais dire « Esti que j'aimerais ça qui se pète la yeule », mais je suis pu rendu au niveau où est-ce que j'ai le goût d'y faire du mal. (participante 11)

La participante fait allusion à une idéation hétéroagressive puisqu'elle fait ce rapprochement dans son discours dans ce court passage plus d'une fois, mais elle formule un jugement négatif à l'égard de cette réalité. En préservant cette image positive d'elle-même par l'internalisation de cette théorie implicite, elle assure une certaine cohérence interne et par le fait même une forme de survie psychique. Cette assurance d'être « une bonne personne » est également soutenue par l'utilisation de la théorie implicite de l'autodéfense, soit l'idée de « battre ou être battue » qui sera présentée ultérieurement.

Théories implicites concernant la relation à l'autre et la relation au monde

La violence, bien qu'elle constitue un phénomène interne qui tire sa source des pulsions agressives (Bergeret, 2014), n'est agie qu'en relation à un objet. La relation d'objet constitue le mode relationnel que la personne entretient avec les autres, ainsi qu'avec le monde qui l'entoure (Ogden, 1983). Les théories implicites entretenues concernant la relation d'objet et, par extension, la relation de l'individu au monde, sont constituées des croyances, des biais cognitifs, ainsi que des représentations internes les concernant. Dans la littérature recensée, les théories implicites qu'on désigne ici sous ce titre sont beaucoup plus nombreuses que celles concernant le rapport de l'individu à lui-même, possiblement puisque le recours à la violence mobilise un locus de contrôle plus externalisé qu'internalisé (Pornari *et al.*, 2013).

Autodéfense

L'autodéfense semble constituer une théorie implicite à la fois fortement rapportée chez les femmes auteures et dans la représentation sociale de la violence exercée par les femmes. L'autodéfense, en incluant le concept de « légitime défense », lequel justifie, en droit, l'emploi de la force exercée de manière à se protéger de blessures lors d'une agression, constitue une explication largement répandue chez les personnes auteures de violence. Elle a été notée comme étant la théorie implicite la plus fréquemment rencontrée au cours des entretiens réalisés avec les femmes du présent échantillon et pourrait soutenir la fonction du maintien de la représentation du moi comme « d'une bonne personne », comme mentionné précédemment. En voici deux exemples :

Une fois, il me tenait par en arrière, faque, je lui disais de me lâcher et il ne me lâchait pas, ben j'y ai donné un coup de tête dans la face pour qui me lâche parce que sinon, il ne m'aurait pas lâché, pis il voulait pas que je parte faque eeehhhh, c'était le seul moyen pour que je me sorte de là, j'essaie comme de me sortir de là finalement, je réussissais pas et le seul moyen que j'ai trouvé c'était de le frapper dans la face. (participante 3)

Oui, je suis responsable de mes actes, je savais très bien ce que je faisais clairement, je suis une fille à jeun, je sais très bien ce que je fais, mais je trouve qu'ils étaient justifiés, tsé je fais pas ça pour mal faire, je fais pas ça pour lui faire mal, je fais ça pour me défendre. (participante 9)

Bien que la théorie implicite de l'autodéfense ait été notée chez toutes les femmes interviewées, pour la participante 9, il s'agirait de la théorie implicite ayant la fonction organisatrice la plus grande, étant maintes fois répétée au cours de l'entretien et laissant peu de place à l'expression d'autres théories :

Je te dirais qu'ils étaient mérités, ouais, t'sé j'ai jamais, j'ai jamais agis en premier [...] c'est jamais moi qui va y sauter dans la face comme oui si tu n'arrêtes pas de me traiter de conne pis de poubelle à sperme pis de toute sorte d'affaires, y'a des bonnes chances que tu manges une claque s'a yeule parce que tu me manques de respect, mais tsé comme y'a une raison pourquoi je te fais ça. (participante 9)

L'extrait précédent illustre le caractère bidirectionnel de la violence conjugale chez la participante 9 qui justifie ainsi le recours chez elle à la riposte violente avec son partenaire intime.

Vengeance

Pour d'autres femmes rencontrées, la théorie implicite de l'autodéfense semble parfois se superposer à celle de la vengeance. Durant l'analyse de données, il a été en effet difficile de cerner si la participante avait utilisé la VC pour se défendre ou pour se venger de la violence subie, car, dans les deux cas, il semblait y avoir un désir de faire correspondre la violence subie à la violence exercée par la participante. Pourtant, dans certains extraits, l'autodéfense laisse plus clairement place à la vengeance :

J'aurais dû lui faire plus mal que ça parce que lui il m'a comme brisée [...] il m'a brisée comme mentalement, il m'a brisée côté émotionnel, il m'a brisée, dans le fond, il m'a carrément brisée, je suis une femme brisée, ouais, c'est ça ouais, je pourrais seulement dire ça, je suis une femme brisée, ouais, j'aurais dû y faire plus mal. [...] Faque asteure quand il me fait quelque chose c'est comme, moi j'y refais, j'y refais pire même si je peux. (participante 9)

L'extrait de la participante 9 illustre bien la théorie implicite de la vengeance, où le recours à la violence va au-delà de la riposte défensive et de l'emploi de la force pour se protéger d'une agression. L'agir serait une mesure de représailles pour des torts causés par des violences subies précédemment dans la relation et qui semblent être à l'origine d'une importante blessure narcissique. Pensons, par exemple, dans le court extrait précédent, au nombre de fois où le mot «brisé» est répété par la participante. Par ailleurs, pour plusieurs des femmes rencontrées, la violence subie dans des relations précédentes contaminerait les relations qu'elles entretiendraient au moment de faire la demande d'aide et qu'elles qualifieraient de plus «saines», comme illustré dans l'extrait suivant :

Quand mon mari veut me dire quelque chose, ne me dis pas quoi faire. Je le sais ce que j'ai à faire, mais tsé je devrais écouter pareil des fois, mais je ne suis pas capable. Dès que ça attaque mon... quand je sens que tu veux me dire quoi faire je deviens folle, ça bouille en dedans. C'est comme si je ne suis plus capable qu'on me dise quoi faire, tellement l'autre m'a contrôlée et m'a emmenée là et m'a fait ça. C'est peut-être ça qui m'amène toute la violence, je ne sais pas. (participante 3)

Pour la participante 3, la violence subie dans une relation précédente l'amènerait aujourd'hui à percevoir des stimuli plus bénins, voire anodins, comme des attaques à sa personne. La violence subie serait ainsi le résultat d'une susceptibilité sur laquelle la participante aurait, selon ses dires, peu de contrôle. Cette dernière dimension correspondrait à la théorie implicite concernant le soi et qu'on a décrite plus haut sous le terme *pulsions incontrôlables*.

Arrogance/provocation du partenaire

La mention du caractère provocant ou arrogant du partenaire a été observée dans l'ensemble des témoignages des femmes rencontrées. La dévalorisation de leur partenaire leur permettait de mieux intégrer qu'il soit l'objet d'attaques violentes.

Ok. Ben moi je suis une personne qui est susceptible. Pis lui c'est quelqu'un de très arrogant, tsé il aimait ça me piquer et venir me chercher à un point là que... que ça me met hors de moi là pis comme on dirait que ma première réaction c'est la violence physique genre. [...] Ben... comment je peux dire... c'est comme une escalade. Quelqu'un qui n'arrête pas, qui n'arrête pas, qui n'arrête pas à moment donné, pouf! je pète ma coche. (participante 4)

Dans ce contexte, le mécanisme d'identification projective pourrait permettre de placer en l'autre ce que les femmes perçoivent de mauvais en elles (c.-à-d. la violence, difficilement explicable, exprimable) et d'ainsi se voir justifiées d'attaquer cette partie mise à l'extérieur.

Consommation de drogues et d'alcool

L'externalisation des causes ayant mené à la violence s'inscrit également dans un rapport à l'objet de consommation, soit du conjoint ou de la femme auteure. Pour l'une des femmes rencontrées :

Mettons j'avais consommé, mais que lui il était vraiment saoul et vraiment arrogant pis qu'il piquait il piquait il piquait pis là peut-être que tsé la guerre elle a pogné, mais... Hum. Sinon, je pense pas que je peux dire que à cause que j'avais bu je suis devenue violente je pense pas. [...] C'est ma responsabilité à moi d'être capable de mieux communiquer dans un conflit pis pas nécessairement réagir en violence parce que lui... tsé ça ne me donne pas une excuse que lui il buvait alors que moi je pouvais être violente comprends-tu? (participante 3)

Pour cette participante, la consommation de son conjoint semble être un élément déclencheur dans l'adoption de comportements violents. Pour d'autres participantes, c'était plutôt leurs problèmes communs de consommation qui ont été déterminants dans leur recours à la violence :

Quand on consommait, on était correct. C'était souvent les après et on consommait à tous les jours. Le « quand » qui avait un ou deux jours que là il fallait récupérer et se revenir sur la terre. C'était là moi je devenais comme un peu... La fatigue et tout ça, je devenais très en colère et pas fine. (participante 11)

Dans ce dernier cas, on a constaté comment la consommation de drogues et d'alcool était évoquée dans le but de minimiser, jusqu'à un certain point, les conséquences de ses gestes. L'extrait de la participante 9 abonde dans le même sens : « Je l'ai grafigné, je l'ai frappé, je lui ai crié après, mais je ne me rappelle pas trop des détails parce que j'étais gelée la plupart du temps. »

Évitement de l'abandon

Pour plusieurs participantes, les actes de violence semblent prendre sens dans leur besoin de sécurité relationnelle, étant à la fois agis lorsqu'elles ne se sentent pas en sécurité dans la relation, mais aussi lorsqu'elles sentent que leur partenaire se trouve dans une position de dépendance et, donc, que la relation ne risque pas de se terminer, comme illustré dans l'extrait suivant :

Oui tsé c'est toute mon insécurité et mon manque de confiance en moi pis c'est tous les trucs que j'ai besoin de travailler qui font en sorte que j'ai des comportements violents. [...] Ne pas avoir peur de l'abandon – s'en permettre plus. Mettons mon ex que je voyais qu'il était super jaloux et qu'il ne voulait pas me perdre, ben hum peut-être que justement, vu que je voyais qu'il n'avait pas confiance en lui, j'étais comme... j'avais moins peur de le perdre. Aye c'est terrible hein! Dans le fond c'est ça [...]. Je pourrais dire que tsé là je m'en permettais plus justement parce que justement il n'avait pas confiance en lui. (participante 17)

Selon les dires de la participante 17, le sentiment que l'autre serait à sa merci lui permettrait d'agir sans craindre l'abandon de son partenaire. En ce sens, la dépendance perçue chez son partenaire serait un « désinhibiteur » et aurait contribué à ce que la participante perçoive les conséquences négatives possibles de ses comportements violents comme étant moindres que les bénéfiques (gain de contrôle ou maintien de la relation).

Ce même extrait peut être vu sous un autre angle. La participante 17 affirme que son insécurité relationnelle serait à l'origine de la VC. Il se peut que la dépendance démontrée par son partenaire à son égard génère une angoisse trop grande, car elle la confronte à la possibilité qu'elle aussi en soit dépendante et, par conséquent, à la merci de son partenaire. À noter en outre, par rapport à ce dernier extrait, une certaine forme de honte chez la participante d'avoir utilisé la vulnérabilité émotionnelle de son conjoint comme « désinhibiteur », ce qui semble révéler des enjeux d'ordre narcissique liés à cet aspect particulier de son agir. On émettrait en ce sens une autre hypothèse selon laquelle l'utilisation de la violence ici serait un moyen pour contrôler la proximité relationnelle, soit pour garder son partenaire à une distance, et qui lui permettrait d'avoir l'impression qu'elle aurait l'emprise sur la relation et sur les risques qu'elle comporte en ce qui a trait au sentiment d'être à la merci de l'autre.

Le prochain extrait illustre la manière dont une autre participante semble avoir utilisé la VC comme moyen de s'assurer de la présence et de la disponibilité de son partenaire en guise de protection contre un sentiment d'abandon :

Lui il fait du meeting depuis 3 ans, c'est un ex-alcoolique. [...] Dans le fond, moi, j'ai besoin d'aide, mais si quelqu'un de son meeting l'appelle il va passer avant moi, mais moi j'ai besoin d'aide et à ce moment-là je vais lui dire : « Tabarnak, j'ai besoin d'aide, mais tu vas aider l'autre, j't'écœurée. » Je deviens très agressive. Mais en même temps je comprends qu'il a besoin de faire ses meetings, parce que c'est ça qui lui sauve la vie. Ça, je suis capable de comprendre. Mais que des personnes qui font partie de ça passent avant moi souvent, pour moi c'est inacceptable. Ça m'amène beaucoup d'agressivité profonde. (participante 6)

Même si la participante comprend rationnellement que son partenaire a ses propres besoins, le fait qu'il ne soit pas toujours disponible au moment où elle en a besoin la confronterait à un sentiment d'abandon. Sous-jacente à cette théorie implicite serait la présomption que les besoins de l'auteure de la VC seraient plus importants que ceux de son partenaire. L'agressivité viserait probablement à évacuer la vulnérabilité narcissique (être à la merci de l'autre) engendrée par la crainte de l'abandon dans un possible contexte de dépendance affective.

En synthèse, à partir des deux derniers extraits, la peur de l'abandon perçue par l'auteure de VC chez le partenaire semble être un désinhibiteur dans l'utilisation de comportements violents, car cette peur serait perçue par l'auteure de VC comme une vulnérabilité chez la victime qui lui permettrait d'agir

sans craindre la rupture de la relation (et le sentiment d'être abandonnée par l'autre). La peur de l'abandon peut aussi être à l'origine de la VC lorsque l'auteure, confrontée elle-même à ce sentiment, agit de manière violente pour s'assurer de la présence et de la disponibilité de l'autre.

Les autres ne sont pas dignes de confiance

À d'autres moments, cette insécurité relationnelle est perceptible chez les participantes dans leur rapport à la confiance qu'elles sont en mesure d'accorder aux autres. Ce manque de confiance semble aussi projeté sur le partenaire, comme l'illustre l'extrait suivant :

À [un] moment donné, c'est comme un genre de roue là-dedans. Tsé la personne ne te fait pas confiance et elle est jalouse alors tu te dis : « Ben pourquoi il ne me fait pas confiance et il est jaloux, est-ce que c'est parce que lui-même il me joue dans le dos? » Alors tu te mets à trop penser. Alors je sais pas, il recevait un message texte et j'étais... j'étais, comme : « C'est qui? » (participante 5)

Pour une bonne partie des femmes interviewées impliquées à titre de victimes et auteures de VC plus sévères (voies de fait graves, agressions armées, etc.), ce manque de confiance les amènerait même à vouloir éviter complètement les relations d'intimité, comme cela semble être le cas chez ces deux participantes :

Je suis pas mal solitaire. Pis je me mêle pas au monde parce que j'ai aucune, j'ai peur de pas être capable de gérer ma colère si jamais il arrive quelque chose, une situation. La seule chose que j'ai là c'est de me pousser de là, pis de réfléchir pis de me calmer. Mais des fois les gens y sont pas capables de comprendre ça pis ils te pourchassent. (participante 14)

Depuis 2005 moi je suis toute seule. Il y a plus personne qui va rentrer chez nous c'est fini, je suis toute seule avec mes enfants pis je suis très bien comme ça. J'ai pas le goût de faire de compromis, j'ai pas le goût de faire... Hum.. Faque ça c'est réglé. (participante 8)

On constate à la lecture de ces extraits la manière dont la perception d'avoir un locus de contrôle externe (peur de ne pas être capable de gérer sa colère; la perception que les autres profiteraient de sa vulnérabilité) amènerait les participantes à n'anticiper que des échecs dans leurs relations d'intimité et d'en venir ainsi à les éviter complètement. Dans certains cas, l'incapacité à intégrer les aspects positifs et négatifs des autres dans des images cohérentes (clivage) semble également associée à cette théorie implicite.

Discussion

Cette étude exploratoire avait pour objectif d'amorcer une discussion sur la place des théories implicites dans la compréhension du recours à la VC par les femmes. Le terme *théories implicites* a été défini dans le cadre de la présente recherche comme un ensemble de justifications que les auteures de VC entretiennent sur l'usage de la violence dans leur relation de couple. La présence de théories implicites sur la VC a été assez bien documentée dans la littérature et peut être considérée comme un facteur à prendre en considération dans l'évaluation du risque de VC chez les femmes et les hommes, toutes origines culturelles et orientations sexuelles confondues (p. ex. : par l'approche du jugement clinique structuré utilisée depuis plus de 15 ans par Kropp et Hart, 2015). Dans les questions posées en

entrevue aux participantes, on les a invitées à réfléchir aux justifications associées à l'utilisation de la violence, de même qu'à leur niveau de responsabilité et d'introspection par rapport à leurs actes de violence. Ces questions, qui ont mis en exergue d'intéressants enjeux intrapsychiques liés à l'usage de la VC ont été explorées de manière plus directe en entrevue au moyen de questions ouvertes, mais aussi de manière indirecte lorsqu'on explorait les dimensions de leur vécu en lien avec la VC comprises dans le cadre de la recherche plus large menée depuis les trois dernières années. Il en résulte que les théories implicites cernées dans ce chapitre ont pu être identifiées en même temps que d'autres facteurs : la nature de leurs comportements de VC; les facteurs individuels qui auront contribué à la VC comme des problèmes de santé mentale ou les expériences de victimisation en enfance; et leurs opinions sur les caractéristiques de leurs victimes et leurs trajectoires de recherche d'aide. L'ensemble des données recueillies a fait naître de multiples éléments de réflexion sur le rôle des biais cognitifs dans l'utilisation de la VC par les femmes. On se restreindra ici dans un premier temps à relever les résultats qui nous semblent plus saillants par rapport à nos objectifs et à comparer les théories implicites identifiées dans cette recherche avec celles déjà recensées dans la littérature portant sur la VC, en particulier l'étude de Pornari *et al.* (2013). Dans un second temps, nous identifierons des pistes pour l'intervention auprès des femmes auteures de VC à l'aune des théories implicites identifiées ici et ciblerons également des implications pour la recherche sur la VC chez les femmes auteures de VC.

L'analyse des récits d'entrevue récoltés dans cette étude soutient l'existence de deux grandes catégories de théories implicites : les théories implicites concernant le soi et les théories implicites concernant la relation d'objet et au monde. Mises ensemble, les deux catégories de théories implicites nous interpellent, car elles témoignent d'une certaine correspondance entre les représentations individuelles véhiculées par les femmes auteures et la représentation sociale d'une violence féminine tributaire de processus psychologiques « anormaux » (voir « la folie en moi »), incontrôlables, utilisée dans des contextes de dépendance à l'autre ou par autodéfense.

Cardi et Pruvost (2011) ont soutenu que la violence féminine se présente sous le mode d'une présence/absence. Elle serait selon ces auteures soit occultée, voire déniée, soit hypertrophiée ou ultravisible tant dans le discours social que scientifique. L'une des idées reçues sur la violence féminine et qu'on a relevées dans le discours des participantes serait sa « psychopathologisation », soit la violence en tant que symptôme d'un mal-être individuel, privé, et qui s'inscrit spécifiquement dans une histoire familiale parsemée de vicissitudes, d'abus et de traumatismes. En d'autres termes, le caractère « marginal » ou relevant de la psychopathologie serait, selon Cardi et Pruvost (2011), l'une des mises en récit sociales de la violence exercée par les femmes, ce qui a été observé dans le discours des participantes (cf. § 27). L'extrait d'entrevue suivant illustre cette représentation sociale de la violence féminine dont nous parlent ces auteures de manière très éloquente :

Encore aujourd'hui, quand un homme pète une coche, tsé, c'est une impulsion, là c'est juste, c'est la fille souvent qui a poussé le bouchon trop loin, elle l'a pas mal écoeuré, tsé elle en a profité parce qu'il pouvait pas la frapper, faque là elle l'a bavé comme [il] faut, faque il a perdu le contrôle. Mais une femme qui fait ça là, parce qu'un homme aussi il peut la baver pis la pousser pis peser sur le piton pis toute pis toute. Faque quand que la fille a fait ça c'est une criss de folle, hein, c'est pas une pulsion. C'est pas une pulsion c'est pas un coup de rage, c'est pas un coup de tête, c'est pas... elle est pas agressive elle est juste folle. Moi je me suis faite traiter de folle souvent. (participante 14)

Les mots de cette participante témoignent de l'implication de cette psychopathologisation de la violence au féminin, en ce qui a trait à sa prise en charge. De fait, le fait d'avoir été traitée de « folle » aurait empêché cette participante de bénéficier de services spécialisés pour mettre fin à la violence dans ses relations interpersonnelles et d'obtenir de l'aide non seulement pour des problèmes de santé mentale, mais également pour des enjeux associés à d'autres aspects : comportementaux, communicationnels, relationnels, structurels, circonstanciels ou autres. Chez la vaste majorité des femmes interviewées, l'accès à de tels services d'aide s'est avéré extrêmement limité et tardif.

Les données présentées par cette étude ont également permis de soutenir la prépondérance de mécanismes comme la projection et l'identification projective chez les femmes auteures de VC. Un constat auquel Motz (2008, 2015) était aussi arrivée. Pour cette auteure, devant les difficultés à s'approprier subjectivement leurs pulsions agressives, les femmes auteures de violence peuvent soit manifester des passages à l'acte, comme illustré par les théories implicites nommées « incontrôlabilité des pulsions » et « folie en soi », soit projeter chez l'autre (arrogance/provocation du partenaire) leurs pulsions. Ces deux moyens observés chez les participantes interviewées leur permettraient à la fois d'accepter l'agir et d'en tolérer l'existence. Elles assureraient en outre chez les auteures de violence conjugale l'idéal du moi comme observé dans la théorie implicite « être une bonne personne ». Il serait intéressant de pousser l'étude des profils de personnalité des femmes auteures de VC afin d'examiner de manière différentielle le recours à des mécanismes de défense identifiés dans le présent échantillon comme la projection, le clivage, l'identification projective, la dénégation et le déni (cf. Litinetskaia, 2013). Un protocole de recherche ayant recours à des tests projectifs, comme le Rorschach et le *Thematic Apperception Test* (TAT), tel qu'il a été expérimenté par Lefebvre et Léveillé (2008), pourrait être une avenue prometteuse.

Cette étude a aussi permis de constater non seulement la présence d'expériences de violence durant l'enfance chez plus de 90 % des 17 participantes rencontrées, mais d'observer aussi la manière dont ce vécu a teinté leurs justifications de l'usage de comportements violents. Le fait d'avoir subi de la violence durant l'enfance est associé à un risque plus élevé d'utiliser la VC à l'âge adulte (Renner et Whitney, 2012; Stith *et al.*, 2000). Asen et Fonagy (2017) suggèrent que, dans un contexte familial violent, la disponibilité de la figure principale d'attachement à l'enfant s'en trouve réduite, et l'assurance d'une source de soutien et de réconfort contenant et symbolisante est altérée. La difficulté verbalisée par plusieurs participantes à exercer la fonction de pare-excitation de manière autonome, présente au cœur de la théorie implicite « incontrôlabilité des pulsions », nous semble être un bon exemple de cette altération de la fonction contenant dont nous parlent Asen et Fonagy (2017). Selon ces mêmes auteurs, en ne trouvant pas dans leur figure principale d'attachement le reflet de leurs expériences internes, ces femmes n'auraient pas appris à tolérer, mentaliser et subjectiver leurs expériences. Les pulsions agressives de l'enfant pourraient d'ailleurs avoir particulièrement fait l'objet d'une carence en ce qui a trait à la capacité de rêverie chez leurs figures principales d'attachement primaire (l'une des ressources de la fonction alpha) en raison de la menace psychique qu'elles représentent pour celles-ci dans un contexte où elles subissaient elles-mêmes de la violence. En outre, les traumas pouvant découler de l'exposition à la violence et des mauvais traitements durant l'enfance peuvent aussi altérer la capacité de mentalisation et limiter de la même manière la capacité d'adaptation, notamment à travers l'incapacité à mesurer correctement le danger, des comportements impulsifs et des états d'hypervigilance (Godbout *et al.*, 2018).

Ainsi, il est non seulement possible que les femmes auteures aient développé une carence de la mentalisation les poussant à agir leurs pulsions agressives, mais qu'elles aient internalisé des théories implicites qui concernent le moi, comme la normalisation de la violence, la relation au monde (les autres ne sont pas dignes de confiance) ou aux autres (vengeance, évitement de l'abandon). Cette hypothèse tend à confirmer l'observation selon laquelle l'usage de violence découlerait non seulement de l'observation de modèles de violence, mais aussi, d'un arrêt dans le développement du Soi, au moment de la vie où les enfants cessent généralement de recourir spontanément à l'agression physique pour atteindre leurs buts et qu'ils apprennent à réguler leur attention et leurs émotions, à contrôler leurs impulsions et à utiliser la communication verbale pour résoudre les conflits et exprimer leurs besoins (Tremblay *et al.*, 2004).

Pornari *et al.* (2013) ont organisé les six théories implicites les plus saillantes chez les auteurs de VC et les ont décrites selon différents facteurs, chaque théorie implicite ayant de deux à quatre facteurs décrivant la manière dont elles se manifestaient dans les discours des hommes et femmes auteurs de VC. Compte tenu l'objectif de notre recherche, soit d'amorcer une discussion sur la place des théories implicites sur le plan intrapsychique des femmes auteures de VC, il s'est avéré pertinent d'organiser les théories implicites cernées dans la présente étude en deux catégories, car les biais cognitifs qui motivent la VC et qui se maintiennent en tant que schèmes d'organisation psychique semblent être associés au rapport que chaque participante a : à soi-même, aux autres ainsi qu'au monde (cf. Dempsey et Day, 2011). On fait pourtant le constat que, dans l'essentiel, les théories implicites identifiées à partir des 130 études incluses dans la recherche de Pornari *et al.* (2013) se retrouvent dans les récits d'entrevue considérés dans la présente étude (voir le Tableau 1 pour les correspondances).

Ainsi, les théories implicites identifiées dans notre recherche valident et ajoutent à celles recensées dans la littérature par Pornari *et al.* (2013). C'est le cas de la théorie implicite « évitement de l'abandon ». Les participantes qui l'ont évoquée en entrevue l'ont fait soit en tant que « désinhibiteur » dans l'usage de la VC, soit comme une façon de s'assurer de la présence et de la disponibilité de l'autre dans un contexte où leurs besoins sont perçus comme plus importants que ceux du partenaire. Cette dernière dimension s'approche de la théorie implicite désignée par Pornari *et al.* (2013) comme sentiment de supériorité au sein de la relation (*relationship entitlement*). Ce biais qui consisterait à voir ses besoins, désirs et croyances comme plus importants que ceux de l'autre partenaire mènerait à un surcontrôle de la relation. Dans les études que Pornari *et al.* (2013) ont recensées, cette théorie implicite était particulièrement saillante chez les femmes, ce qui n'est pas apparu de manière aussi importante dans le discours de nos participantes.

Comme Pornari, nous avons pu constater que les femmes interviewées ne semblaient pas adopter un discours où elles se sentaient supérieures à leurs victimes (« general entitlement ») et, conséquemment, légitimées dans le recours à la violence pour discipliner leur partenaire. La théorie implicite « être une bonne personne » que nous avons identifiée chez certaines femmes interviewées correspondrait moins à un sentiment de supériorité de la participante par rapport à son partenaire qu'à un sentiment où les conflits relationnels avec celui-ci l'éloigneraient d'un mode de fonctionnement non conflictuel souhaité, voire idéalisé. D'ailleurs, c'est pour cette raison que, dans cette étude, la théorie implicite « être une bonne personne » a été associée à la théorie implicite désignée par Pornari *et al.* (2013) sous le vocable « Ce n'est pas de ma faute : attribution du blâme au partenaire ».

La théorie implicite qu'on a désigné « d'autodéfense », n'était pas identifiée comme telle par Pornari *et al.* (2013). Ces auteurs ont cependant considéré dans leur description de la théorie implicite « Ce n'est pas de ma faute » l'attribution du blâme au comportement de son partenaire, raison pour laquelle on a associé les deux dans le tableau 1.

Les quelques différences observées entre la présente étude et celle de Pornari *et al.* (2013) pourraient être expliquées par différentes hypothèses. D'abord, il est possible que les différences méthodologiques expliquent la divergence entre nos résultats et ceux de Pornari *et al.* (2013), la majorité de leurs études recensées étant de nature quantitative et descriptive, et ne posant pas un regard spécifique sur la place des théories implicites sur le plan intrapsychique des femmes auteures de VC. Deuxièmement, il est aussi possible que les entrevues non directives menées en profondeur dans cette étude aient permis aux femmes auteures de VC de verbaliser certains biais cognitifs moins souvent observés ailleurs. La théorie implicite « évitement de l'abandon » nous semble en être un bon exemple. On a pu observer, chez les femmes qui en ont parlé, la honte qu'elle suscitait, probablement à cause d'enjeux narcissiques que cette théorie implicite semble comporter. On doit également considérer un troisième élément, soit que l'analyse de contenu dans un cadre d'entrevue qui ne portait pas spécifiquement sur les théories implicites ait permis de dégager certaines théories du discours des femmes alors qu'elles ne parlaient pas directement de leurs motivations à utiliser la VC. Il est possible que ce contexte moins menaçant ait permis de relever des théories implicites psychiquement plus conflictuelles qui n'auraient pu être identifiées si elles avaient été directement abordées.

Implications cliniques

L'étude des explications que les participantes donnent à leurs comportements violents offre de précieuses informations pour réfléchir aux pistes d'intervention qui pourraient soutenir les femmes auteures de VC dans leurs démarches d'aide et d'intégration. Les théories implicites identifiées par la présente étude pourraient constituer à la fois un important facteur de maintien des comportements violents des femmes à travers le temps et un obstacle aux différentes relations qu'elles entretiennent. Avoir une perception biaisée de soi (ne pas avoir le sentiment d'être « normale » ou de pouvoir contrôler ses pulsions), ou l'impression que les autres se serviraient de leurs difficultés à réguler leurs émotions pour leur nuire (engendrant un sentiment de double victimisation) interférerait avec leur capacité à approcher l'autre et, par conséquent, à bénéficier d'un soutien social. Si l'on y ajoute la normalisation de la violence dans la résolution de conflits, la perception sans nuance de son partenaire comme arrogant ou provocant, il n'est pas étonnant de constater que certaines participantes interviewées ont de la difficulté à se projeter dans le futur dans une relation de couple. Plusieurs de ces théories implicites pourraient être abordées cliniquement, soit en étant intégrées dans des programmes de prévention de la violence s'adressant à la population générale ou aux populations les plus à risque, soit en étant prises en compte par les intervenants et intervenantes qui offrent des services de soutien à ces femmes.

D'abord, la normalisation de la violence, tant celle subie durant l'enfance, que celle utilisée à l'âge adulte, par les femmes comme par les hommes, pourrait être abordée en intégrant des composantes psychoéducatives dans des programmes de prévention de la VC s'adressant à la population générale, ainsi qu'au sein de campagnes publicitaires nationales de prévention de la VC. La normalisation de la violence se retrouve chez les femmes auteures de VC et les victimes de violence durant l'enfance (Allwood et Bell, 2008), mais aussi dans la population générale (Waltermauer, 2012). Elle pourrait ainsi être abordée dans les programmes d'aide offerts aux femmes auteures par l'intégration de modules

psychoéducatifs au sujet de la violence, comme c'est le cas présentement dans les organismes partenaires de la recherche. Très peu de programmes d'intervention s'adressant aux femmes auteures de VC ont été répertoriés dans la littérature scientifique (Kernsmith et Kernsmith, 2009), alors que plusieurs programmes ont été développés et validés pour les hommes auteurs. Il serait ainsi urgent de s'intéresser à l'aide offerte aux femmes qui emploient la VC, permettant ainsi de réduire les impacts de leur violence sur leur partenaire (Strauss, 2014), mais aussi sur elles-mêmes et sur leurs enfants (judiciarisation, pauvreté, stigmatisation, etc.) et, par conséquent, sur la transmission intergénérationnelle de la violence (Moretti *et al.*, 2014).

Les théories implicites concernant une vision clivée du moi et des autres, comme croire que « la folie se trouve en soi », que son partenaire est la cause de la violence exercée ou que « l'on est une bonne personne » qui emploie légitimement la violence pourraient également être travaillées en psychothérapie à l'aide d'interventions visant le développement de la capacité à tolérer les parties clivées du monde interne telles qu'elles se manifestent dans la relation conjugale. Un travail en psychothérapie pourrait considérer la manière dont ces enjeux se manifestent dans l'ici et maintenant de la relation transférentielle-contre-transférentielle. La normalisation de la violence chez ces femmes pourrait également être travaillée cliniquement avec elles en psychothérapie en abordant leurs expériences de violence durant l'enfance, ainsi que leur rapport actuel à la violence. De plus, les carences de mentalisation menant ces femmes à manifester leurs pulsions agressives par l'agir pourraient être travaillées à l'aide d'interventions de soutien visant l'expression des émotions et l'appropriation subjective des expériences.

Roussillon (2012) considère le travail lié à l'appropriation subjective de certaines dimensions de notre fonctionnement psychique, dont la violence, comme ayant un effet « surmoïque » sur le patient. L'auteur décrit de manière à la fois juste et poétique que la psyché signifie à l'individu qu'il va devoir s'approprier son vécu s'il désire demeurer sujet de sa vie et, on ajouterait, maître de l'expression de sa colère (ressentie, agie). L'étude des trajectoires de recherche d'aide des participantes nous a montré que, pour la vaste majorité des femmes interviewées, ce travail d'appropriation subjective, non seulement en ce qui a trait à leur colère, mais aussi de leurs peines, deuils et réussites, peut être fait dans un espace de parole où elles se sentent accueillies sans jugement ni complaisance. Le désir de changement communiqué par les participantes, la plupart en début de démarche, nous a paru sans équivoque.

Limites et implications pour des recherches futures

Cette étude a permis d'explorer les théories implicites présentes chez les femmes auteures de VC. Cependant, plusieurs caractéristiques de la méthodologie employée ont pu limiter la portée des résultats obtenus. D'abord, puisque le recrutement s'est fait sur une base volontaire, il est probable que les femmes qui ont accepté de participer partageaient certaines caractéristiques en ce qui concerne leur personnalité ou leur rapport à la VC. Ainsi, le portrait obtenu des théories implicites impliquées dans l'utilisation de la VC pourrait avoir été influencé par ces caractéristiques. De plus, la sensibilité du sujet abordé, ainsi que l'implication des femmes dans différents processus sociojudiciaires ont aussi pu influencer les réponses données en entrevue. Il est en effet possible qu'une forme de désirabilité sociale ait biaisé les réponses des femmes. Le fait que les femmes aient été recrutées dans des organismes communautaires leur offrant des services d'aide fait également d'elles une sous-population particulière. Il est ainsi impossible de considérer l'expérience de VC qu'elles rapportent comme

représentant celle de toutes les femmes auteures. Il est aussi possible que ces femmes, à travers leurs démarches, aient déjà amorcé un travail de mentalisation, faisant en sorte que leurs théories implicites leur soient plus accessibles sur le plan cognitif.

Le recrutement des participantes s'est terminé lorsque la saturation empirique a été atteinte pour les objectifs de recherche du projet au sein duquel s'inscrit la présente étude, ne permettant pas de s'assurer que tous les cas de figure aient été documentés en ce qui concerne les théories implicites. De plus, la présente étude ne prévoyait pas de procédure de triangulation des données ou de fidélité de la codification. Pour pallier ces limites, des participantes pouvaient être rencontrées jusqu'à ce que la saturation empirique soit atteinte. Les données de l'entrevue pourraient aussi être croisées avec celles tenues par l'organisme au dossier des participantes. Enfin, des entrevues pourraient être réalisées avec des intervenants ou des intervenantes, ou des proches. Cela permettrait d'augmenter la validité interne de l'étude. Aussi, une procédure de codification des données à deux codeurs indépendants pourrait être prévue et un accord interjuges pourrait être calculé. Il serait ainsi important de poursuivre cette étude exploratoire en impliquant l'analyse de données issues de plus de femmes auteures de VC, notamment des femmes auteures de violences conjugales plus sévères, dont l'homicide conjugal, d'y intégrer d'autres sources de données et d'étendre éventuellement le recrutement dans la population générale afin d'avoir un portrait plus complet des théories implicites impliquées dans l'utilisation de la VC par les femmes.

Conclusion

Les biais cognitifs que constituent les théories implicites concernant le soi, la relation aux autres, ainsi que la relation au monde s'avèrent à la fois un facteur de risque, mais aussi de maintien de la VC chez les femmes auteures. Mieux en comprendre le développement et leur intégration au sein du fonctionnement psychique des femmes auteures, ainsi que cerner de quelle manière ces biais sont impliqués dans le processus d'actualisation des comportements violents pourrait permettre de les prévenir. En augmentant les connaissances scientifiques au sujet des théories implicites, il sera possible d'aider les intervenants et les intervenantes du domaine de la violence conjugale à mieux cibler les théories implicites impliquées chez chacune des femmes auprès de qui ils ou elles interviennent et à faciliter leur travail d'exploration autour du sens spécifique que ces théories ont dans la dynamique intrapsychique de chacune de ces femmes. En cernant spécifiquement les théories implicites intégrées chez chaque femme auteure, les intervenants et intervenantes auront alors un levier supplémentaire pour agir efficacement afin de prévenir les actes de violence et de soutenir les femmes dans leur développement de stratégies non violentes de communication et de résolution de conflits.

Références

- Allwood, M. A. et Bell, D. J. (2008). A preliminary examination of emotional and cognitive mediators in the relations between violence exposure and violent behaviors in youth. *Journal of Community Psychology*, 36(8), 989-1007. doi : 10.1002/jcop.20277
- Asen, E. et Fonagy, P. (2017). Mentalizing family violence part 1 : Conceptual framework. *Family Process*, 56(1), 6-21. doi : 10.1111/famp.12261

- Bair-Merritt, M. H. *et al.* (2010). Why do women use intimate partner violence? A systematic review of women's motivations. *Trauma, Violence, & Abuse, 11*(4), 178-189. doi : 10.1177/1524838010379003
- Bergeret, J. (2014). *La violence fondamentale* (3^e éd.), Dunod.
- Capaldi, D. M. *et al.* (2007). A Systematic Review of Risk Factors for Intimate Partner Violence. *Partner Abuse, 3*(2), 231-280.
- Cardi, C. et Pruvost (2011). La violence des femmes : occultations et mises en récit. *Champ pénal/Penal field, VIII*, DOI : 10.4000/champpenal.8039
- Cho, H. (2012). Examining gender differences in the nature and context of intimate partner violence. *Journal of Interpersonal Violence, 27*(13), 2665-2684. doi : 10.1177/0886260512436391
- Ciccone, A. (2001). Enveloppe psychique et fonction contenante : modèles et pratiques, *Cahiers de psychologie clinique, 17*, 81-102. doi : 10.3917/cpc.017.0081
- Dempsey, B. et Day, A. (2011). The identification of implicit theories in domestic violence perpetrators. *International Journal of Offender Therapy and Comparative Criminology, 55*(3), 416-429. doi : 10.1177/0306624X10363448
- Devries, K. M. *et al.* (2013). The global prevalence of intimate partner violence against women. *Science, 340*(6140), 1527-1528. doi : 10.1126/science.1240937
- Gannon, T. A. *et al.* (2012). A re-examination of female child molesters' implicit theories : Evidence of female specificity? *Psychology, Crime & Law, 18*(2), 209-224. doi : 10.1080/10683161003752303
- Gilchrist, E. (2009). Implicit thinking about implicit theories in intimate partner violence. *Psychology, Crime & Law, 15*(2-3), 131-145. doi : 10.1080/10683160802190863
- Henning, K., Jones, A. R. et Holdford, R. (2005). "I didn't do it, but if I did I had a good reason" : Minimization, denial, and attributions of blame among male and female domestic violence offenders. *Journal of Family Violence, 20*(3), 131-139. doi : 10.1007/s10896-005-3647-8
- Kernsmith, P. et Kernsmith, R. (2009). Treating female perpetrators : State standards for batterer intervention services. *Social Work, 54*(4), 341-349. doi : 10.1093/sw/54.4.341
- Kropp, P. R. et Hart, S. D. (2015). *The Spousal Assault Risk Assessment Guide Version 3 (SARA-V3)*. ProActive ReSolutions Inc.
- Langhinrichsen-Rohling, J. *et al.* (2012). Rates of bidirectional versus unidirectional intimate partner violence across samples, sexual orientations, and race/ethnicities : A comprehensive review. *Partner Abuse, 3*(2), 199-230. doi : 10.1891/1946-6560.3.2.199
- Laplanche, J. (1992). The Freud Museum Seminar. Dans J. Fletcher et M. Stanton (dir.), *Seduction, Transformation and the Drives* (p. 41-64). London : Institute of Contemporary Arts.
- Lefebvre, J. et Léveillé, S. (2008). Fonctionnement intrapsychique d'hommes qui ont commis un homicide conjugal ou de la violence conjugale. *Revue québécoise de psychologie, 29*, 49-63
- Litnenskaia, M. (2013). Dénî, négation et dénégation : aspects psychopathologiques et cas cliniques. *Annales médico-psychologiques, 171*(7), 485-489.
- Moretti, M. M. *et al.* (2014). Gender and the transmission of risk : A prospective study of adolescent girls exposed to maternal versus paternal interparental violence. *Journal of Research on Adolescence, 24*, 80-92. doi : 10.1111/jora.12065
- Motz, A. (2008). Battered women who kill. Dans Motz, A. (dir.), *The psychology of female violence* (2^e éd). (p. 271-311). Routledge.
- Motz, A. (2015). Female violence and toxic couples. *Psychoanalytic Psychotherapy, 29*(3), 228-242.
- Müller-Simhofer, M. (2020). Mindnode. [Logiciel]. <https://mindnode.com/>
- Neal, A. M. et Edwards, K. M. (2017). Perpetrators' and victims' attributions for IPV : A critical review of the literature. *Trauma, Violence, & Abuse, 18*(3), 239-267. doi : 10.1177/1524838015603551
- Ogden, T.H. (1983). The Concept of Internal Object Relations. *International Journal of Psycho-Analysis, 64*, 227-241.
- Pornari, C. D., Dixon, L. et Humphreys, G. W. (2013). Systematically identifying implicit theories in male and female intimate partner violence perpetrators. *Aggression and Violent Behavior, 18*(5), 496-505.
- Renner, L. M. et Whitney, S. D. (2012). Risk factors for unidirectional and bidirectional intimate partner violence among young adults. *Child Abuse & Neglect, 36*(1), 40-52. doi : 10.1016/j.chiabu.2011.07.007

- Robitaille, M.-P. (2011). *La pensée des femmes violentes : les théories implicites liées au comportement violent*. [thèse de doctorat]. Université de Montréal. Papyrus (1866/6175).
- Roussillon, R. (2012). *Manuel de pratique clinique*. Masson.
- Ruddle, A., Pina, A. et Vasquez, E. (2017). Domestic violence offending behaviors : A review of the literature examining childhood exposure, implicit theories, trait aggression and anger rumination as predictive factors. *Aggression and Violent Behavior, 34*(1), 154-165.
- Santé Canada (2016). Regard sur la violence familiale au Canada, Rapport de l'administrateur en chef de la santé publique sur l'état de la santé publique au Canada 2016, Cat : HP2-1OF-POF; ISSN : 1924-7095.
- Sprague, S., Slobogean, G. P., Spurr, H., McKay, P., Scott, T., Arseneau, E.,... et Swaminathan, A. (2016). A scoping review of intimate partner violence screening programs for health care professionals. *PloS One, 11*(12), 1-17. doi : 10.1371/journal.pone.0168502
- Sprague, S. *et al.* (2018). A scoping review of intimate partner violence educational programs for health care professionals. *Women & Health, 58*(10), 1192-1206. doi : 10.1080/03630242.2017.1388334
- Statistique Canada (2015). Enquête sociale générale, 2013. Victimization (Rapport n° 89F0115X). <https://www150.statcan.gc.ca/n1/pub/89f0115x/89f0115x2013001-eng.htm>
- Stith, S. M. *et al.* (2000). The intergenerational transmission of spouse abuse : A meta-analysis. *Journal of Marriage and Family, 62*(3), 640-654. doi : 10.1111/j.1741-3737.2000.00640.x
- Stover, C. S., Meadows, A. L. et Kaufman, J. (2009). Interventions for intimate partner violence : Review and implications for evidence-based practice. *Professional Psychology : Research and Practice, 40*(3), 223-233. doi : 10.1037/a0012718
- Straus, M. A. (2014). Addressing violence by female partners is vital to prevent or stop violence against women evidence from the multisite batterer intervention evaluation. *Violence Against Women, 20*, 889-899. doi : 10.1177/1077801214545932
- Tremblay, R. E. *et al.* (2004). Physical aggression during early childhood : Trajectories and predictors. *Pediatrics, 114*(1), e43-e50.
- Turcotte, D. *et al.* (2002). Les trajectoires de demande d'aide des hommes en difficulté. Collection, études et analyses, 21. https://www.criviff.qc.ca/sites/criviff.qc.ca/files/publications/pub_55.pdf
- Waltermauer, E. (2012). Public justification of intimate partner violence : A review of the literature. *Trauma, Violence, & Abuse, 13*(3), 167-175. doi : 10.1177/1524838012447699
- Ward, T. (2000). Sexual offenders' cognitive distortions as implicit theories. *Aggression and Violent Behavior, 5*(5), 491-507.
- Weldon, S. et Gilchrist, E. (2012). Implicit theories in intimate partner violence offenders. *Journal of Family Violence, 27*(8), 761-772.
- Zhang, T. *et al.* (2012). *An estimation of the economic impact of spousal violence in Canada, 2009* (Rapport n° rr12-07-e). https://www.justice.gc.ca/eng/rp-pr/cj-jp/fv-vf/rr12_7/rr12_7.pdf